

Agosto 2012 | www.ocula.it

L'architecture sportive de la commémoration du sport au marketing commercial

di François-Emmanuel Vigneau

Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines-francois-e.vigneau@orange.fr

Abstract

Architecture of sport

Is the architecture of sport specific, or does it reflect the city, the society, the politics? This article analyzes numerous sports facilities of various types, in France and in Europe, since the beginning of the XXth century until today. It shows a double evolution of the meaning of the sports architecture: on one hand, from the sport to the show and, on the other hand, from the political power and the culture of the city to the economic power.

Keywords:

Architecture, Sport, Public policies, Semiotics, Public spaces.

Sommario

1. De l'«insignifiance» à l'affirmation
 2. De La commémoration du sport à l'évocation du spectacle
 3. De l'équipement de service public à l'enseigne commerciale
 4. Perspectives multidisciplinaires
- Bibliographie

Les bâtiments sportifs constitue-t-ils un domaine de l'architecture contemporaine à part entière ou...entièrement à part?

En France, où les installations sportives sont pour la plupart publiques, l'architecture de celles-ci exprime-t-elle leur vocation d'équipements publics et/ou leur fonction sportive?

Par ailleurs, les clubs sportifs ou les manifestations sportives d'envergure nationale et, a fortiori, internationale concourent à la renommée de la ville ou de la région où elles se déroulent. En conséquence, les grands équipements de spectacles sportifs qui les accueillent constituent des lieux de représentation non seulement du sport, mais aussi de la cité ou de la région où ils sont implantés. Comment l'architecture évoque-t-elle le «terroir» des équipements sportifs?

Enfin, l'architecture sportive est-elle figée dans le temps ou est-elle sensible aux évolutions du sport et de la société?

Les réflexions que nous mènerons sur ces questions sont, non pas celles d'un sémioticien, mais d'un architecte et géographe. Toutefois, ces problématiques liées à la signification des équipements sportifs nous semblent également concerner la sémiotique. En outre, les analyses que nous développerons quant à l'urbanisme et à l'architecture des équipements sportifs sont sans doute proches de celles qui peuvent être menées avec les méthodes et outils d'analyse de la sémiotique.

Nous analyserons successivement les différents degrés d'affirmation de l'architecture sportive (1), les différentes sources d'évocation de celle-ci (2), ainsi que son évolution sous l'influence des mutations politiques et économiques (3).

1. De l'«insignifiance» à l'affirmation

De nombreux équipements sportifs sont célèbres notamment par leur architecture facilement identifiable. Toutefois, est-ce le cas pour toutes les installations sportives, en particulier celles dont le rayonnement ne dépasse pas le quartier ou la ville?

1.1 L'«insignifiance»

Tant qu'elle a été considérée comme une activité futile, la pratique sportive n'a généralement suscité que des réalisations banales sur des terrains excentrés et/ou peu accessibles. Ainsi, trop d'installations sportives de rayonnement local ne sont que des bâtiments sans identité ni signification. Beaucoup ressemblent à des hangars. Parfois même, seule une inscription sur la façade permet de prendre connaissance de la fonction sportive du bâtiment.

1.2 La dissimulation et l'intégration

Représentant souvent un volume d'échelle nettement supérieure aux édifices environnants, de nombreux équipements de rayonnement régional à international font l'objet d'une recherche d'intégration urbaine, voire de dissimulation.

Certes, la dissimulation peut se justifier dans certaines situations, en particulier dans le périmètre d'un monument historique ou dans un site naturel préservé. Cette «stratégie» s'adapte également aux cas d'annexes techniques. En revanche, il présente l'inconvénient de ne pas valoriser la présence d'un équipement public. En outre, il apparaît parfois comme une solution de facilité.

Le procédé le plus souvent utilisé pour masquer une installation sportive est sans doute de l'entourer de végétation. Ainsi, combien de gymnases ou de murs d'enceinte de stades sont-ils dissimulés par des haies ou des rangées de peupliers?

Quelques équipements sportifs sont partiellement enfouis: en exploitant le relief du terrain (piscine et vélodrome olympiques à Berlin, Allemagne, Dominique Perrault); en construisant en décaissé ou en remblayant autour de l'édifice (stade Robert-Bobin à Évry-Bondoufle, Didier Drummond, architecte), ou en le couvrant par des talus de terre végétale (Palais Omnisports de Paris-Bercy, Michel Andrault, Pierre Parat et Aydin Guvan architectes, Alain Captieu architecte assistant, Jean Prouvé ingénieur structure).

La dissimulation s'opère parfois par le recouvrement de l'enveloppe des équipements sportifs par des façades d'immeubles tertiaires ou d'habitations (stade de Monaco, Henry Pottier, Philippe Godin et Jacques Rechsteiner, architectes ; patinoire olympique de Méribel, Xavier Chambre et Daniel Vibert, Zanassi, architectes).

Le parti le plus radical en matière de dissimulation réside dans la réalisation d'un équipement troglodytique (patinoire olympique la Caverne à Gjøvik, Norvège, Moe et Leversen, architectes).

L'intégration urbaine et architecturale n'est ni la dissimulation, ni l'assimilation, mais la recherche d'une certaine harmonie (par opposition à la dissonance) avec l'environnement bâti et non-bâti. Celle-ci nécessite de composer avec la trame urbaine environnante, notamment avec les éventuels alignements de façades et avec l'axe des voies incidentes. Elle nécessite également une relative homogénéité de niveau, dans un plan vertical, entre le parvis de l'équipement et les voies alentour. Si un socle peut mettre en valeur l'édifice public, il convient en revanche d'éviter l'effet de dalle.

L'apparente disproportion de grands volumes (gymnases, piscines couvertes, patinoires) par rapport à un environnement peu dense peut être atténuée. Ainsi, les espaces occupant des fonctions différentes (lieux de pratique sportive, vestiaires, foyer, annexes, etc.) ou plusieurs terrains identiques peuvent être «fragmentés» en volumes distincts (comme à Jouyen-Josas où trois courts de tennis couverts sont traités en trois boîtes

contiguës mais décalées, Bruno Tessier et Roger Poncelet, architectes). Des pentes de toiture différentes peuvent participer efficacement à cette fragmentation (trinquet à Soorts-Hossegor, Patrick Arotcharen, architecte). A contrario, la réalisation de grandes pentes de toiture descendant jusqu'à une faible hauteur au-dessus du niveau du sol ménage une transition progressive de l'échelle de l'individu à celle de l'installation.

L'intégration architecturale à l'environnement bâti passe également par l'emploi de matériaux de teintes et de textures proches de ceux traditionnellement utilisés localement (complexe sportif couvert à Hasparren, André et Serge Gresy architectes). La dimension et la disposition des ouvertures ainsi que leur rapport de superficie avec les parties pleines de la façade constituent également des critères d'intégration à l'environnement bâti. Toutefois, ces derniers sont souvent difficiles à prendre en considération, compte tenu des contraintes propres aux équipements sportifs en matière d'éclairage naturel.



Fig. 1 et 2: La dissimulation: le volume de béton et de métal de la patinoire de Méribel est en partie dissimulé par une façade peu épaisse évoquant les chalets en bois des Alpes.

L'intégration: la façade de ce gymnase recourt aux formes, aux couleurs et aux matériaux de l'architecture traditionnelle basque et exploite la pente naturelle du site pour mieux s'intégrer au tissu urbain de la petite ville d'Hasparren.¹

¹ Photos de François-Emmanuel Vigneau

1.3 L'affirmation

Certains concepteurs ont délibérément choisi de mettre en évidence des édifices sportifs par une rupture avec leur environnement urbain ou rural. Le plan, le gabarit et les volumes du bâtiment, les façades, les ouvertures, les matériaux, la couverture... tranchent parfois volontairement avec ceux des constructions adjacentes. Cette approche concerne surtout les équipements d'envergure nationale ou internationale. En France, deux des illustrations les plus emblématiques de cette volonté d'affirmation sont données par le palais des sports de Saint-Nazaire (construit dans les années 1960, Roger Vissuzaine, Louis Longuet, René Rivière architectes) et par la salle Antarès du Mans (mise en service en 1995, Lombard-Béasse-Houguenade, Durand-Ménard-Thibault, Acau, architectes) qui évoquent une « soucoupe volante ». Par analogie à l'acronyme OVNI (objet volant non identifié), on pourrait parler à propos de ces bâtiments d'OUNI (objets urbains non identifiés).

De « l'insignifiance » pour les équipements de pratique sportive quotidienne à l'affirmation des « grands équipements » de spectacle sportifs, le degré d'affirmation de l'architecture sportive semble lié au rayonnement des équipements. A partir de cette gradation très succincte, nous pouvons émettre l'hypothèse que l'architecture sportive est révélatrice, notamment, de l'importance du rôle accordé au sport par les élus locaux dans le cadre des politiques publiques.

Ainsi, dans ce domaine, le « croisement des regards » entre architecture et politique, qui constitue la thématique de ce numéro de la revue Ocula, pourrait susciter comme développement ultérieur la recherche de corrélations entre le « poids du sport » au sein des politiques publiques locales (part du budget, rang protocolaire de l'élu en charge du sport...), d'une part, et les directives en matière d'urbanisme et d'architecture données dans les cahiers des charges des opérations de constructions d'équipements sportifs, d'autre part. La localisation des sites attribués à l'implantation des installations sportives par rapport à la ville et aux voies de desserte, ainsi que l'enveloppe budgétaire consacrée à la construction des équipements sportifs devraient également être analysés.

En outre, toujours à la convergence de l'architecture et de la sémiotique, il nous semblerait intéressant d'étudier l'influence de la relation entre les équipements sportifs et leur environnement immédiat sur la perception, l'appropriation de ces équipements par les usagers et les riverains, leur intégration à l'espace vécu du quartier ou de l'agglomération. Plus précisément, il s'agirait de s'interroger sur l'importance relative de « l'image » (l'architecture) dans « l'identité » perçue des équipements, par rapport à celle liée aux « activités » de ceux-ci (événements accueillis, victoires ou défaites mémorables...) et à « l'ambiance » qui y règne (ferveur des supporters...).



Fig. 3: *L'affirmation: le palais des sports de Saint-Nazaire a été dénommé «la soucoupe».*

2 De La commémoration du sport à l'évocation du spectacle

Pour les équipements sportifs qui s'affirment par leur architecture, comment la fonction sportive est-elle signifiée?

2.1 L'évocation du sport

La nature du ou des sports que les équipements sont destinés à accueillir est souvent difficile à exprimer par l'architecture. Les exemples sont donc rares. Il s'agit surtout de piscines sport-loisir dont l'enveloppe extérieure symbolise une ou plusieurs vagues (Aqualand de Toulouse, Maurice et Patrice Novarina; centre aquatique à Sète, Yvon Carduner & associés et François Coste architectes; centre aquatique à Albi, Japac, architectes).

Certains bâtiments sportifs tendent à créer un cadre favorable aux performances sportives par leur aspect léger ou leur forme dynamique.

L'impression de légèreté est souvent suggérée par une couverture translucide (stade de la Licorne à Amiens, Philippe Chaix et Jean-pierre Morel, architectes), textile et/ou suspendue (stade olympique de Munich, Behnisch & Partner et Frei Otto, architectes), par une structure fine et élancée, ou par le «décollement» du bâtiment par rapport au sol grâce à un bandeau vitré en partie basse (stade couvert Jean-Pellez à Aubière, Vincent Rivoire, Patrick Léaud et Jean-Pierre Rambourdin, architectes).

Le dynamisme peut être insufflé grâce à une couverture en porte-à-faux tendu vers le ciel (stade Robert-Bobin à Évry-Bondoufle, Didier Drummond, architecte), en forme d'arc (stade-anneau de patinage de vitesse d'Albertville, Serge Constantinoff et Bernard Ritaly, architectes) ou de fuseau, à l'image d'un muscle (palais des sports et des spectacles de Beauvais, Alain Domingo, architecte; stade couvert Jean-Pellez à Aubière déjà cité).

Il convient de relever que sport-performance et sport-loisir peuvent donner lieu à des architectures distinctes. Pour de nombreux maîtres d'ouvrages, l'image des bâtiments sportifs et plus particulièrement des gymnases est associée au bois. En effet, la chaleur de ses teintes et la douceur des formes arrondies des structures en lamellé-collé, évoquent généralement les loisirs, la détente et la nature. Toutefois, pour de très nombreux pratiquants, le sport représente une quête sinon de performances, du moins de dépassement de soi. Celle-ci, mais également la recherche de la forme requièrent une quantité et une qualité de pratique très importantes – il serait même plus juste de parler de travail. Ces motivations de pratique n'ont donc plus guère à voir avec le loisir et la détente. Les équipements dont la fonction est la préparation sportive ou la mise en condition physique peuvent donc être conçus comme des lieux de travail permettant d'optimiser la productivité des sportifs. Un des styles architecturaux qui signifient le mieux cette vocation de recherche de progrès et de performance est celui des entreprises «high-tech». Ainsi, l'emploi de l'acier (tant en structure qu'en façade) et du verre se développe dans les centres d'entraînement de haut niveau les plus modernes, à travers le monde (centres d'entraînement olympiques de San Diego et Colorado Springs aux États-Unis, Institut australien du sport à Canberra, module d'athlétisme de la Cité universitaire de Madrid et centre de haut rendement de la Sierra Nevada en Espagne). C'est également le cas dans plusieurs tours de chronométrage d'équipements destinés à l'accueil de grandes compétitions. En l'occurrence, cette esthétique exprime à la fois le haut niveau de performance des sportifs et la sophistication de l'électronique mise en œuvre (piste de bobsleigh à La Plagne, bassins d'aviron et de canoë-kayak de Vaires-sur-Marne, et du Lac du Causse corrézien, près de Brive).





Fig. 4, 5, 6: L'évocation du sport: la couverture transparente supportée par des mâts comme une toile donne une impression de légèreté à l'espace du stade olympique de Munich.

L'évocation du sport: la couverture en porte-à-faux, tendue vers le ciel, insuffle du dynamisme au stade d'Evry-Bondoufle.

L'évocation du sport: la tour de chronométrage électronique de la piste de bobsleigh de la Plagne joue sur le contraste des formes et des matériaux entre abris de montagne traditionnels et bâtiments high tech.

2.2 De la commémoration d'une performance sportive à la recherche de l'exploit architectural et technique

Parfois, à l'instar de la sculpture, l'architecture rend hommage à un exploit sportif particulier. Ainsi, le stade olympique d'Helsinki est marqué par une tour érigée en 1939 dont la hauteur (72,71 m) correspond à la mesure du jet de javelot victorieux du finlandais Matti Jaarvinen aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1932.

Dans plusieurs équipements voués à l'accueil de compétitions mondiales, les architectes semblent avoir cherché à réaliser des prouesses sinon architecturales du moins techniques. Le mât incliné du stade olympique de Montréal (Roger Taillibert, architecte), la toiture du Stade de France à Saint-Denis reposant sur 18 «aiguilles» (Michel Macary, Aymeric Zublena, Michel Regembal et Claude Costantini, architectes) ou encore le tremplin de saut à ski d'Innsbruck (Zaha Hadid architecte) constituent des exemples remarquables à cet égard.

2.3 La mise en valeur de la fonction d'accueil de spectacles

Pour affirmer la fonction d'accueil de spectacles sportifs, de nombreux «grands stades» présentent un plan des tribunes de forme elliptique,

évoquant l'archétype de l'arène romaine. Ainsi, depuis les Jeux de Los Angeles en 1932 (où le nom du stade, Coliseum, confirmait la référence à l'amphithéâtre romain), la majorité des stades olympiques ont adopté un plan en ellipse: Berlin, Rome, Tokyo, Mexico, Munich, Montréal, Moscou, Séoul, Athènes. De nombreux grands stades d'athlétisme en Europe (Cristal Palace à Londres; Ullevi à Göteborg, Suède; Leipzig Zentral à Leipzig, Allemagne; Stade de San Nicola à Bari, Italie; Split Stadium à Split, Croatie...) ou de football en Amérique du Sud (Maracaña à Rio de Janeiro et Morumbi à Sao Paulo, Brésil, River Plate à Buenos Aires, Argentine...) et en Amérique du Nord (Rose bowl à Pasadena, Californie) présentent la même géométrie. En France, plusieurs stades ont adopté ce plan: Sébastien Charléty à Paris (Henri et Bruno Gaudin architectes), Robert Bobin à Evry-Bondoufle (Didier Drummond), Julius Bénard à Saint-Paul de la Réunion (Christian Tolède), Parc municipal des sports à Annecy (G.-C. Raisin)... En ce qui concerne le Stade de France, si le plan des tribunes ne dessine pas une véritable ellipse, en revanche le logo schématise la couverture ovale de celui-ci vue du ciel.

La fonction d'accueil de spectacles sportifs est également signifiée par la mise en évidence des sous-faces des gradins dans les façades de plusieurs stades ou palais des sports: stade olympique de Sydney (HOK+LOOB), stade de Canillejas à Madrid (Antonio Cruz et Antonio Ortiz), stade Charléty à Paris (Henri et Bruno Gaudin), stade-vélodrome rénové à Marseille (Jean-Pierre Buffi, François Averous), nouvelles tribunes du stade de Gerland à Lyon (Albert Constantin-Atelier de la Rize, Marc Favaro, René Provost), court Suzanne Lenglen au stade Roland-Garros à Paris (Claude et Didier Girardet), palais des sports de Pau (Michel Camborde et Jean-Michel Lamaison) et de Limoges (Rauby et Marty). Ainsi, hormis quelques équipements qui évoquent le sport et la performance par métonymie, en particulier par le biais de l'élément sur lequel celui-ci se déroule, la plupart des installations sportives qui expriment leur fonction font référence à l'accueil de spectateurs.



Fig. 7: La fonction «spectacles»: le plan stade du Charléty à Paris s'inspire de l'archétype de l'amphithéâtre.

3. De l'équipement de service public à l'enseigne commerciale

Outre leur fonction sportive, les espaces sportifs expriment-ils leur vocation d'équipements publics? Constituent-ils des représentations des politiques publiques mises en œuvre par les pouvoirs publics qui en décident la construction...ou des intérêts économiques qui contribuent à leur financement? Constituent-ils des lieux de représentation de la cité, des clubs qui les utilisent ou des sponsors de ces clubs?

3.1 De la représentation du pouvoir monarchique à la mise en scène de la démocratie

Les stades olympiques érigés au début du 20^e siècle dans les régimes monarchiques comportaient une tribune royale. La façade par laquelle les souverains accédaient à leurs loges était particulièrement mise en valeur, voire ornée de sculptures (ancien stade de Wembley à Londres, aujourd'hui détruit, stade olympique de Stockholm, stade olympique de Barcelone, construit en 1929 par Pere Domenec, réhabilité en 1991 par Vittorio Gregotti associé à Correa et Mila en conservant la façade principale originelle).

À partir des années 1950, sinon pour affirmer le progrès de la démocratie, du moins pour matérialiser l'image d'égalité, d'universalité, de brassage social véhiculée par le sport en général et le football en particulier, de nombreux grands stades ont présenté des façades continues, quasi-identiques (stade Maracana à Rio de Janeiro, Brésil, stade Aztèque à Mexico, Mexique, stade San Nicola à Bari, Italie et Stade de France à Saint-Denis). De la même manière, pour accrédi-ter le sentiment qu'il n'y a plus de tribune privilégiée, les gradins sont souvent couverts dans leur ensemble. Cette évolution s'inscrit sans doute également dans les conceptions du mouvement moderne. Le rapport à la trame viaire existante tend à disparaître, ainsi que les façades qui affirment désormais surtout la structure.

Toutefois, cette égalité reste illusoire dans la mesure où les écarts de prix entre les différentes catégories de places, selon leur degré de confort et leur position par rapport au terrain, se sont souvent accrus au cours des dernières décennies. Ainsi, la ségrégation socio-spatiale à l'intérieur du stade, qui aurait pu se restreindre avec la suppression des places debout, tend à s'accroître avec le développement des loges et des places privilégiées.

En outre, l'absence de marquage des façades cause une perte de repères. Il devient difficile de s'orienter par rapport au bâtiment, de se donner rendez-vous devant celui-ci et de trouver l'accès à sa place de tribune autrement que grâce à la signalétique.

Enfin, cette disparition de la hiérarchie entre façades induit souvent un déficit d'urbanité, une rupture entre les équipements sportifs concernés et le tissu urbain.

C'est pourquoi plusieurs réhabilitations et/ou extensions récentes d'équipements sportifs se sont attachées à remettre en valeur les façades (Stade-vélodrome de Marseille, Buffi associés et François Averous); voire à en créer de nouvelles (centre sportif couvert à Paris 17^e, Philippe Gazeau).



Fig. 8: La représentation du pouvoir: la façade du stade olympique de Montjuïc à Barcelone marquait la hiérarchie liée à l'accès réservée au roi.

3.2 L'équipement sportif symbole identitaire

Quelques équipements sportifs évoquent, par leur forme, l'histoire du lieu. Ainsi, la patinoire d'Hamar, construite pour accueillir les épreuves de patinage de vitesse des Jeux olympiques de Lillehammer en 1994, représente la coque d'un drakkar viking retourné (Hamar olympiahall Vikingskipet, Norvège, Niels Torp, Biong & Biong, architectes).

Parfois, la conception des équipements sportifs rend hommage à l'architecture vernaculaire traditionnelle. Le bâtiment annexe abritant les locaux techniques de la piscine Océanile à Noirmoutier évoquée précédemment s'inspire de l'architecture des cabanes de pêcheurs de l'île. La couverture textile du stade international du roi Fahd à Ryad, Arabie Saoudite (Ian Fraser, John Roberts and partners, architectes) symbolise un campement de tentes de bédouins.

Plusieurs installations mettent en valeur l'économie traditionnelle du lieu. Ainsi, dans l'île coréenne de Cheju, la couverture de la tribune principale du stade réalisé pour la Coupe du monde de football 2002 rappelle le filet rempli ou la voile gonflée des bateaux de pêche traditionnels. Dans l'ouest de la France, plusieurs piscines sport-loisir font référence à la vocation maritime de leur site d'implantation: bâtiment évoquant un navire

échoué à Noirmoutier (René Naulleau et Philippe Chaslot, architectes) et plan en forme de trimaran à Quimper (Thierry Nabères, Éric Lemarié et Alain Sarfati, architectes). La forme de coquillage des tribunes du stade de la Méditerranée de Béziers (Jean Balladur, architecte) rend hommage à la tradition de la conchyliculture de l'étang de Thau. Situés en zone portuaire, la salle multi-fonctions du Havre (Jean Guervilly, architecte) et le gymnase Ruffi à Marseille (Rémy Marciano, architecte), s'inscrivent dans l'atmosphère des docks.

Enfin, quelques bâtiments sportifs rendent hommage à la culture locale, y compris dans le domaine culinaire. C'est le cas du stade olympique de Pékin (Herzog et de Meuron, ARUP China architecture design & research group), baptisé le «nid d'oiseau» en référence aux nids d'hirondelle qui constituent un met très apprécié des gastronomes en Asie.



Fig. 9: Le symbole identitaire: le hall de la piscine de Noirmoutier a la forme d'un bateau échou.

3.3 De la communication politique au marketing commercial

Les installations destinées à l'accueil du public lors de manifestations sportives et, surtout, celles vouées à la pratique sportive du plus grand nombre ont longtemps constitué des équipements essentiellement publics. Dans les périodes pendant lesquelles les équipements sportifs étaient construits dans le cadre d'une politique sociale, au même titre que les établissements scolaires, culturels ou sanitaires, en particulier au cours des années 1930 ou 1950, leur architecture exprimait souvent cette vocation d'intérêt général: hiérarchie de la façade magnifiant l'entrée générale (comme à la piscine-usine de Chatenay-Malabry mise en service en 1935), parfois surmontée d'une grande horloge (piscine du Lycée Paul Langevin à Suresnes réalisée en 1927). Des inscriptions indiquaient généralement leur caractère municipal (par exemple, stade de Courbevoie conçu en 1930 et piscine de Pantin construite en 1937), voire rappelaient la devise de la République. La piscine municipale de plein air de Toulouse constitue une

expression remarquable d'une politique publique à caractère social. Erigée au milieu des années 1935 au sein du «parc d'hygiène et des sports» implanté dans une île entre deux bras de la Garonne, elle offre notamment aux Toulousains un bassin de profondeur progressive et d'une longueur de 150 m. Sur la façade des bâtiments annexes étaient apposées des plaques émaillées exposant explicitement le caractère social de l'équipement: «une piscine en plus, un hôpital en moins» et «savoir nager c'est bien, savoir sauver son voisin qui coule à pic c'est mieux».

Depuis quelques années en Europe — mais depuis plusieurs décennies aux USA — des équipements de pratique sportive et, surtout, de spectacle sportif sont financés en partie, voire en totalité par le secteur privé. La «location» de la dénomination de l'équipement (le *naming*) tend à devenir une source de recette non négligeable pour la construction et l'exploitation des grandes enceintes sportives. Deux phénomènes concomitants sont la tendance à la conception de nombreux grands équipements, notamment sportifs, comme des sculptures (cf. le stade et la piscine olympiques de Pékin en «nid d'oiseau» et en «cube d'eau») et à la «mise en lumière» de celles-ci. Ainsi, les stades de Bâle et Munich (Herzog et de Meuron architectes) présentent des façades translucides qui peuvent s'illuminer aux couleurs des clubs qui y jouent (pour Munich: FC Bayern Munich et TSV Munich 1860). La combinaison de ces évolutions économiques et stylistiques conduit des architectes à concevoir les grandes enceintes dédiées au spectacle sportif comme des enseignes commerciales.

Ce rapide rappel historique confirme que, depuis le développement du sport moderne, les «grands» équipements sportifs ont souvent joué un rôle symbolique. D'abord influencés dans leur conception par la nature des régimes politiques, certains ont ensuite constitué des vecteurs de marketing territorial, puis commercial. Du point de vue stylistique, leur conception a progressivement évolué en un siècle d'un travail d'architecture souvent marqué par une hiérarchisation des espaces et des façades, notamment par l'ornementation, à un travail particulièrement axé sur le volume global et l'enveloppe du bâtiment, s'apparentant au design.



Fig. 10: Le symbole identitaire: le stade olympique de Pékin évoque les nids d'hirondelles fameux pour la gastronomie chinoise.



Fig. 11: La communication «politique»: la piscine municipale de Toulouse vantait le rôle hygiéniste de la natation.



Fig. 12: Le marketing commercial: la façade du nouveau stade de Munich devient une enseigne lumineuse géante.

4. Perspectives multidisciplinaires

Au terme de cette analyse succincte, il apparaît que de l'architecture sportive contemporaine peut, à la fois, conserver des sources d'inspiration spécifiques au domaine du sport, sinon du spectacle, et être directement influencée par les évolutions socio-économiques. Pour utiliser une distinction inspirée d'un courant de la sémiotique, nous pourrions dire que l'architecture sportive peut contribuer à ce que les équipements sportifs constituent des «indices» du sport, des «icônes» d'éléments du patrimoine

culturel ou économique du lieu et/ou des «symboles» d'une cité, d'un territoire, groupe social, voire d'un régime politique ou d'une entreprise.

Par ailleurs, dans des démarches proches de celles de la sémiotique, quelques architectes, urbanistes et sociologues ont mené des travaux visant à analyser comment l'architecture sportive:

d'une part, «extérieurement», génère un équipement «autarcique», en rupture avec son environnement urbain, qui magnifie le sport et ignore la ville ou, au contraire, ouvert sur la ville, en «empathie» avec celle-ci et qui l'enrichit par ses activités et son rayonnement;

d'autre part, «intérieurement», influe sur le comportement des sportifs, des spectateurs locaux et visiteurs. Plus particulièrement, comment contribue-t-elle, soit à exacerber le soutien des supporters, soit à apaiser les spectateurs.

Toutefois, la plupart des recherches concernent essentiellement des «grands» équipements sportifs, plus précisément ceux destinés à l'accueil de spectacles sportifs.

Certes, plusieurs acteurs des équipements sportifs ont des intérêts convergents dans la construction d'équipements sportifs de grande envergure, voire de «prestige»:

les «prescripteurs» que sont les dirigeants sportifs. En effet, ces installations sont des preuves de leur influence sur les politiques;

les «décideurs» que sont les élus politiques. Ces équipements constituent des éléments de «marketing territorial», voire des emblèmes de leur action politique;

les concepteurs que sont les architectes et les ingénieurs. Les budgets conséquents généralement alloués à de tels équipements leur permettent plus aisément de démontrer leur créativité et leur audace technique.

En revanche, les politiques publiques en matière de sport et d'équipements sportifs ne peuvent se limiter au seul spectacle sportif. A titre d'exemple, les équipements de spectacle sportif ne sont ni nécessaires, ni suffisants pour l'éducation physique et sportive, l'entraînement, le «sport-loisir» et le «sport-santé».

Ainsi, dans de précédentes communications, nous avons mis en perspective l'évolution des différentes fonctions des archétypes antiques d'équipements à caractère sportif et montré la similitude avec l'évolution des objectifs assignés au sport contemporain : de la préparation physique (gymnase) et de la compétition sportive (stade) au spectacle (arène) et au «loisir» ou à la «forme» (thermes).

Il nous semblerait maintenant particulièrement intéressant et utile de mobiliser les méthodes et outils de la sémiotique pour contribuer à renouveler, améliorer et valoriser, notamment auprès aux élus politiques, la qualité architecturale des espaces sportifs dont la vocation n'est pas le

spectacle sportif. Il s'agirait de chercher comment «donner du sens» aux installations souvent «modestes», mais dont l'utilité sociale est forte. L'architecture sportive pourrait alors mieux s'inscrire dans des politiques publiques plus globales, à visée socio-éducative. Le sport retrouverait ainsi pleinement son «droit de cité».



Fig. 13: Le stadium municipal de Toulouse, aussi baptisé familièrement «le petit Wembley», constitue un équipement identitaire pour les Toulousains, suscitant ferveur et ambiance «bon enfant» autour de son club de rugby.

Bibliographie sélective relative à l'architecture des équipements sportifs

Arnaud P., *et al.*

1992 “Le sport et la ville : les politiques municipales d'équipement sportif XIX^e-XX^e siècle”, in: *Revue Spirales*, n°5, Lyon, C.R.I.S. – U.F.R.A.P.S. – Université Lyon 1.

Callède, J.-P.

1995 “Repenser l'équipement sportif ? Perspectives sociologiques”, in: *Sport dans la Cité*, n° 143, Paris, 2^e trimestre, pp. 12-18.

1990 “Notes d'architecture sportive: le socialisme municipal à Bègles, in: *Annales du Midi*, tome 102, n°192, Toulouse, Privat, octobre-décembre, pp. 615 -634.

Carrara, G., Angeletti, P.

1995 *Gli impianti sportivi, guida alla programmazione e alla progettazione*, Roma, La Nuova Italia Scientifica.

Consejo Superior de Deportes

1996 *Cronica de la arquitectura deportiva española 1983-1995*, Madrid, Consejo Superior de Deportes (Espagne).

Ehrenberg A.

1980 "Aimez-vous les stades? Les origines des politiques sportives en France 1870-1930", in: *Revue Recherches*, n°43, Paris, pp. 25-54.

Eriksen A.

1995 *Norwegian Sports Arenas*, Oslo, Sportsboken A.S.

Gaillard, M.

1982 *Architecture des sports*, Paris, Éditions du Moniteur.

Haumont, A.

2001 "Les loisirs sportifs, entre pratiques de proximité et grands équipements", in *Loisirs urbains, Urbanisme*, n°319, juillet-août, pp. 58-61.

1998 "Le sport post-moderne dans les villes des Etats-Unis", in: *Sports en ville, Les annales de la recherche urbaine*, n°79, Paris, juin, pp. 23-32.

1987 "Les espaces du sport", in: aa.vv., *Sociologie du sport*, Presses universitaires de France, Paris.

Inglis, S.

1996 *Football grounds of Britain*, London, CollinsWillow, 3^e édition.

John G., Sheard R., Vickery, B.

2007 *Stadia. A design and development guide*, Oxford, Elsevier – Architectural Press.

Le Bas, A.

1991 *Architectures du sport 1870-1940 Val-de-Marne – Hauts-de-Seine*, Paris, Éditions Connivences – Cahiers de l'inventaire.

Lemoine, B.

1998 *Les stades en gloire*, Paris, Découvertes Gallimard.

Marg, V.

2006 *Stadien und Arenen*, Ostfildern-Ruit, Hatje Cantz.

Perelman, M.

2010 *L'ère des stades. Genèse et structure d'un espace historique*, Paris, Infolio, Gollion.

Pousse, J.-Fr.

1991 "Histoires de stades", in: *Techniques et Architecture*, n° 393, Paris, pp. 36-39.

Vigneau, Fr.-E.

2011 *Espaces du sport et aménagement sportif des territoires – Contribution à la structuration du champ du sport et des espaces sportifs*, Saarbrücken, Editions universitaires européennes.

- 2008 “Le «sens» du sport: conquête de l'espace, quête du plaisir”, in: *Annales de Géographie* n° 662, Paris, Armand Colin, juillet-août, pp. 3-19.
- 1999 Quels équipements sportifs polyvalents pour demain? in: *Actes du 4^e séminaire de marketing du sport*, 9 octobre 1998, Istituto universitario di scienze motorie, Rome.
- 1998 *Les espaces du sport*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?
- 1995 “Équipements sportifs: quels référents architecturaux? Pour quelle fonction?”, in: *Sport, relations sociales et action collective*, actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux, Talence, Editions de la Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 455-463.

Vigneau, Fr.-E., Sabbah C.

2006 *Les équipements sportifs*, Paris, Editions Le Moniteur.